



2022-19

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres :  
En exercice : 19  
Présents : 16  
Votants : 18

L'an deux mil vingt-deux, le 18 Mars à 18 heures 45.  
Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,  
sous la présidence de M. PAILLON Franck, maire.

Date de la convocation : 11/03/2022

**Présents** : Franck PAILLON, Christine SIMON, Danièle VALLERY,  
Michel BEGON, Serge ABOULIN, Laetitia PRADINES  
Christian GIRARD, Christiane PAUZON, Gilles AUDRAS  
Bernadette PELISSIER, Raymonde HABOUZIT, Anne-Marie TORE,  
Sabine JOUVHOMME, Patrice LHOSTE, Denis CLAMENS,  
Roland SEUX, Thierry SOLEILHAC.

**Excusés** :

Valérie GAGNE qui a donné procuration à Laetitia PRADINES  
Sébastien GAGNE qui a donné procuration à Michel BEGON

**Objet : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE  
« LOTISSEMENT LE CLOS DES GENETS », EXERCICE 2021**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Serge ABOULIN, adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, examine le compte administratif du budget annexe « Lotissement Le Clos des Genêts » de l'exercice 2021, dressé par M. Franck PAILLON et qui peut se résumer ainsi :

**Fonctionnement** :

Recettes :	15 551.12
Dépenses :	- 16 341.82
Déficit exercice antérieur reporté :	- 12 173.80
<b><u>Déficit de clôture en fonctionnement :</u></b>	<b>- 12 964.50</b>

**Investissement** :

Recettes :	15 497.28
Dépenses :	- 15 551.12
Déficit antérieur reporté :	- 15 497.28
<b><u>Résultat de clôture en investissement :</u></b>	<b>- 15 551.12</b>

Hors de la présence de Monsieur Franck PAILLON, Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget annexe « Lotissement Le Clos des Genêts », exercice 2021.

Le Président,  
Serge ABOULIN

